

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE SAINT-AQUILIN
Séance du 2 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 2 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Saint-Aquilin, sous la présidence de Madame Annie LESPINASSE, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 28/11/2022

Affichage : 28/11/2022

Conseillers en exercice : 11

- présents : 7

absents représentés : 2

absent non représenté : 2

Présent(e)s : Annie LESPINASSE, Michel COURBALAY, Jean-Marc VERGNES, Philippe CHERCHOULY, Alain SOUDEIX, Aurélie NEUMANN, Annie ROBY

Absents représentés : Pascale PATERNAULT, ayant donné procuration à Jean-Marc VERGNES, Daniel DESMAISON, ayant donné procuration à Alain SOUDEIX

Absent : Jean-Paul GOULET, Fanny PARADE

Secrétaire de séance : Alain SOUDEIX

Objet : tarif location salle belette et salle orchidée

Madame le maire informe l'assemblée que face au nombre croissant des demandes de location de salles belette et salle orchidée par des particuliers, il serait souhaitable de définir des tarifs de location à la journée à compter du 1^{er} janvier 2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide que les nouveaux tarifs à compter du 1^{er} janvier 2023 seront les suivants:

- Pour les habitants et les propriétaires de la commune = 20 euros par jour
- Pour les habitants extérieurs à la commune = 40 euros par jour

Les frais de chauffage seront facturés au coût réel de la consommation avec relevé des index du compteur.

Une caution de 900 euros (déposée à la mairie à la signature du contrat et restituée après vérifications des locaux).

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus, Au registre sont les signatures

Annie LESPINASSE Maire

